

# Stage court

## « Savoir encadrer une équipe de salariés saisonniers »

Automne 2023 au C.F.P.P.A. d'Amboise

### Objectifs de la formation :

Être capable de se positionner en tant qu'encadrant de saisonniers en mettant en place une communication efficace, dans le respect des règles de sécurité et en permettant à chaque catégorie de salarié d'être valorisée dans son travail.

**Public ciblé :** Salarié(e) viticole en CDD ou en CDI.

**Prérequis :** Aucun.

### Modalités d'inscription :

- Inscription de janvier à début novembre.
- Accessible à toute entreprise adhérente à OCAPIAT de moins de 50 salariés et à jour de ses cotisations de formation professionnelle continue.
- Inscription obligatoire 7 jours avant la date de début de la formation sur le site internet OCAPIAT.

Cliquer sur : <https://offredeformation.ocapiat.fr/> rechercher la formation « **Savoir Encadrer une équipe de salariés saisonniers** ».

Pour pouvoir vous inscrire, il faudra au préalable avoir créé votre compte en cliquant sur le lien suivant : <https://www.ocapiat.fr/demande-enregistrement-entreprise/>

### Modalités d'adaptation du parcours :

A la demande, la référente handicap étudie chaque situation pour adapter le parcours de l'apprenant.



**Modalités pédagogiques :** En présentiel, à travers des cours théoriques et des mises en situation en salle. La formation est assurée par des formateurs professionnels en management.

**Frais pédagogiques :** L'ensemble des frais pédagogiques est pris en charge par OCAPIAT pour les entreprises de moins de 50 salariés et réglé directement au Centre de formation.

**Financement :** OCAPIAT.

**Rémunération :** Prise en charge par l'employeur.

### Contenus de la formation :

- Clarification des rôles entre encadrants et ouvrier saisonniers en viticulture.
- Le rôle de l'encadrant lors de l'accueil et de l'intégration des saisonniers.
- Préparer l'arrivée des saisonniers pour se positionner immédiatement.
- Organiser le travail en amont.
- Savoir ce qu'on attend d'eux, ce qu'ils peuvent attendre de leur hiérarchie.
- Savoir communiquer et transmettre des consignes : émettre un message clair, concis et précis, être convaincant.
- Contrôler le travail effectué : la qualité, la quantité et maintenir un haut niveau d'implication pour tous.
- Réguler les éventuels conflits, développer des apprentissages.

### Tarifs :

- 18 €/h par stagiaire (hors appel d'offres et marchés).
- Réduction de 35% pour les individuels ne bénéficiant pas d'aides de financement.

### Dispositif d'évaluation :

Une épreuve écrite permet de vérifier les acquis des participants.

**Mode de validation :** Non certifiant.

**Voie de formation :** Formation professionnelle continue.

### Délai d'accès, dates et durée :

Démarrage de la formation en novembre.

- ✓ **Dates :** du 13 au 14 novembre 2023.
- ✓ **14 heures – 2 jours**
- ✓ **Horaires :** 08h30-12h30 / 13h30-16h30

	2022
	Ocapiat
Stage	Taux de satisfaction
Savoir encadrer une équipe de salariés saisonniers	86 %

### Contact : Coordinatrice Formation, Karine ROUMANEIX

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole d'Amboise - Chambray-Lès-Tours

Lycée Professionnel Agricole d'Amboise – **CFPPA d'Amboise**

46 avenue Emile Gounin - BP 239 - 37402 Amboise Cedex Tél. : 02 47 23 35 61 (ligne directe) - Fax : 02 47 23 35 68

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° **2437P001537** - Préfecture de région du Centre Val de Loire

Courriel : [cfppa.amboise@educagri.fr](mailto:cfppa.amboise@educagri.fr) / Site : [www.epl-amboisechambray.fr](http://www.epl-amboisechambray.fr)